



Visite de Mme la Sous-Préfète



Inauguration du local chasse



Inauguration de l'éco-quartier

Le mot du Maire

Chères Menétoises, Chers Menétois,

Nous voici donc à mi-mandat, l'occasion de faire le point, avec ce 10ème bulletin municipal, sur la feuille de route que nous vous avons proposée. Force est de constater qu'il faut du temps pour concrétiser un projet (cf. sentier du lac), mais la persévérance, l'anticipation et les soutiens multiples (Etat, parlementaires, Région,...etc...) sont autant d'atouts nous permettant d'être optimistes sur la finalisation des projets en cours.

Aujourd'hui, dans la poursuite de notre programme ce sont les aménagements du bord du lac qui font l'objet de toute notre attention : parkings, espace baignade, cabane du pêcheur et surtout espaces de jeux pour répondre à notre jeunesse et à nos ados ; sans compter bien sûr l'intérêt plus général que ce projet peut apporter au territoire.

Concernant la dynamique et la qualité de vie des menétois au quotidien, la poursuite de l'embellissement de la commune, l'exemplarité de notre école, l'installation d'un maraîcher, la relance de l'épicerie du village ou l'installation de jeunes agriculteurs confortent l'image positive de Menet au sein du Pays Gentiane.

A ce moment de mon propos, je souhaite remercier à nouveau tous les présidents et présidentes d'association qui s'investissent et font vivre remarquablement notre commune et plus largement notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été à tous et à chacun.

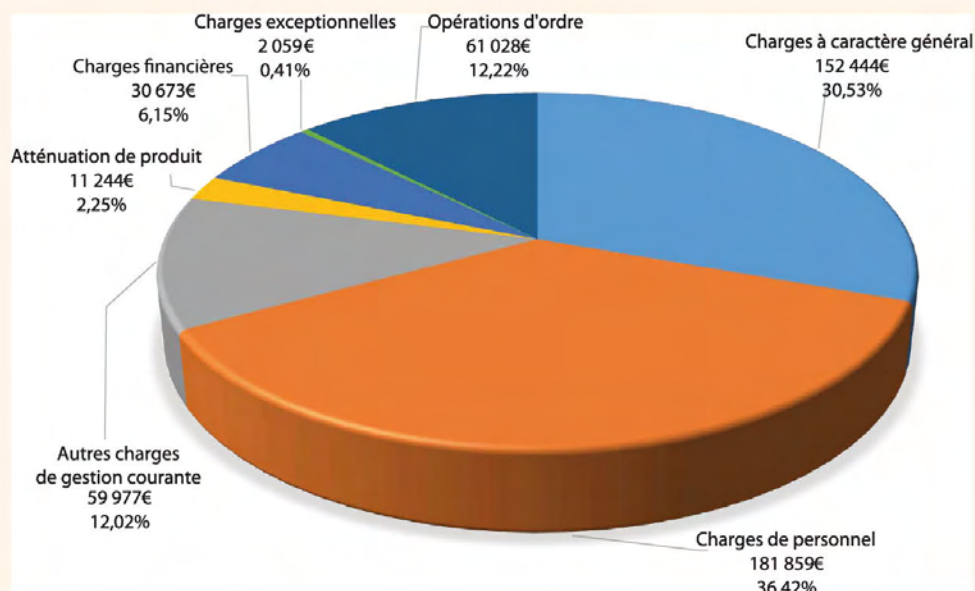
Votre maire
Alexis MONIER



Compte administratif 2016

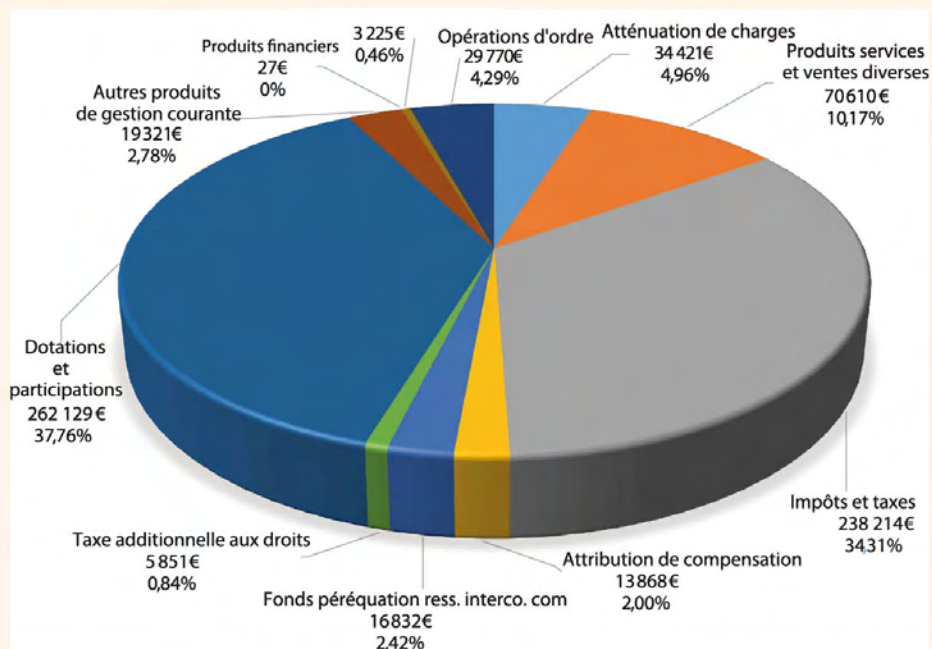
LE FONCTIONNEMENT

**Budget principal
Dépenses**
Montant total :
499 284 €



L'excédent de fonctionnement s'élève à 194 984 € dont 75 514 € ont été affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde étant reporté pour financer de nouveaux investissements.

**Budget principal
Recettes**
Montant total :
694 268 €



Fiscalité :

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'impôt.

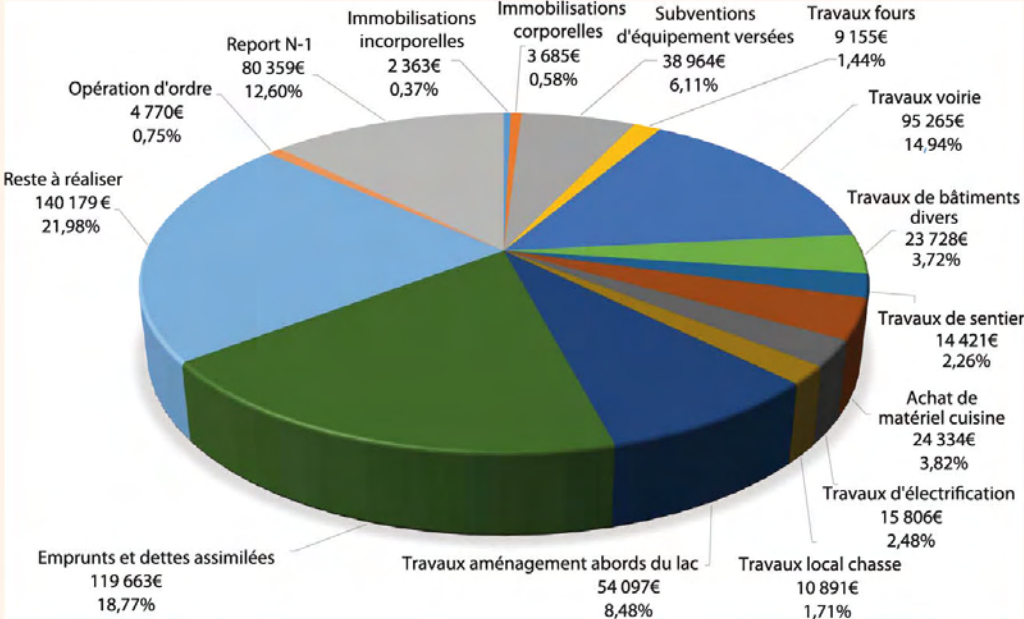
- Taxe d'habitation : 17,89 %, produit : 111 723€
- Taxe foncière – bâti : 23,77 %, produit : 92 370 €
- Taxe foncière - non bâti : 82,62 %, produit : 36 683€

Attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

Les principales recettes sont les contributions directes de 238 214 € et les dotations et participations de l'Etat de 262 129 €. Celles-ci sont en baisse de 15 766 € pour 2017.

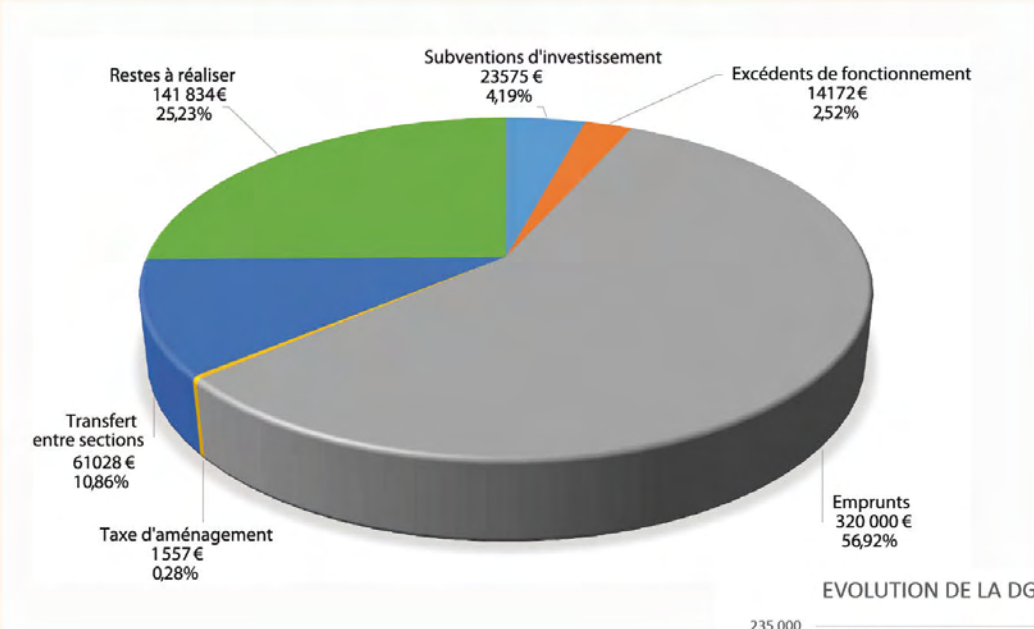
de la Commune de Menet

L'INVESTISSEMENT



**Budget principal
Dépenses**
Montant total :
637 680 €

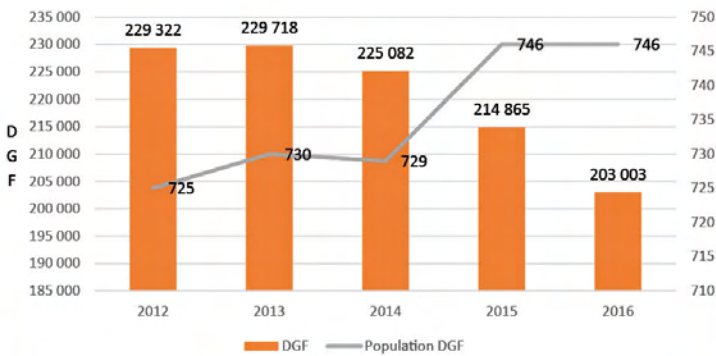
Besoin de financement de la section d'investissement = 75 514 €



**Budget principal
Recettes**
Montant total :
562 166 €

Dans le cadre de la participation des collectivités publiques au redressement des finances publiques, la baisse de la dotation globale de fonctionnement de base cumulée depuis 2012 s'élève à 26 715€ malgré une augmentation de la population DGF de 21 habitants.

EVOLUTION DE LA DGF ET DE LA POPULATION DGF



Pour les communes, la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'état) se structure autour de deux composantes :

1. une part forfaitaire (calculée par rapport à la population, la superficie),
2. une ou plusieurs part(s) de péréquation (DSUCS, DSR, DNP).



OÙ EN SONT LES CHANTIERS ?...

Sentier du bord du lac

Une promenade ressourçante



Après plusieurs mois de travaux, le sentier du bord du lac est opérationnel. Les entreprises RMCL, GERMAIN et DL systèmes par la qualité de leur prestation et leur savoir faire ont donné satisfaction à tous. Ce déplacement doux, rythmé de petits ouvrages réalisés en bois (ponton, belvédère, platelage, nid inversé) propose une promenade agréable avec des vues très ouvertes sur le lac, le bourg et les puys environnants. Tout au long du parcours, des bornes thématiques jalonnent le sentier et permettent une découverte de la faune, de la flore, de la géologie et de l'histoire du lac.

Le sentier se prolonge sur l'éco-quartier, emprunte l'ancien chemin de Menoyre restauré pour rejoindre la place du foirail, point de départ des chemins de découverte.

Le coût de l'opération s'élève à 200 000€. Les subventions accordées par le Conseil départemental (FEC), les fonds Européens (programme LEADER), la fondation du Crédit Agricole, l'agence Adour Garonne et la réserve parlementaire du sénateur MEZARD pour un montant de 135 000€ représentent 67% de l'investissement.

Déjà très fréquentée, cette belle réalisation apporte un atout supplémentaire au site et renforce l'attractivité du lieu qui dès le mois de novembre se verra enrichi du "bosquet des poilus".

Local chasse

Une coopération réussie

La municipalité a mis à disposition une partie des garages municipaux et a participé à l'investissement à hauteur de 10 800€ TTC. Les employés communaux et les bénévoles de l'association de chasse ont effectué l'ensemble des travaux intérieurs réalisant un ensemble fonctionnel avec salle de découpe, chambre froide, espace réunion et réception. Lors de l'inauguration en présence de l'ancien ministre Alain MARLEIX, tous les participants ont tenu à féliciter les chasseurs de leur implication dans cette opération.



Voirie communale



Comme chaque année et après le diagnostic réalisé, un programme de rénovation de la voirie sera mis en place. Les travaux seront effectués par le syndicat de cylindrage dès le début de l'automne. Une somme de 40 000€ a été inscrite dans le budget municipal.

... ET LES PROJETS ?



Rénovation des bâtiments communaux

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité concernant les établissements recevant du public et placés sous la responsabilité de la Mairie, le conseil a décidé de retenir la salle polyvalente comme chantier prioritaire. Par ailleurs, nous avons demandé à l'entreprise SOCOTEC de réaliser un contrôle de conformité électrique de l'ensemble des bâtiments communaux. Ces travaux sont éligibles à des financements de la Région et de l'Etat.



Sécurité

De nombreux Menetois ont exprimé leur mécontentement concernant la vitesse excessive de certains automobilistes dans la traversée du bourg.

Le conseil municipal avec les services de l'Etat se sont penchés sur le dossier. Des mesures ont été décidées (limitation de la vitesse, sécurisation des abords de l'école avec pose d'un panneau lumineux, aménagement sortie quartier des Fraisses sur la CD 36).



Aménagements rue du stade

Suite à l'appel d'offres concernant la réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées, l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et les branchements des particuliers au système collectif, ce sont les cabinets Impact Conseil et Cros Saunal qui ont la charge de mener à bien les études durant le deuxième semestre 2017.

Le montant de cette opération s'élève à 29 800€. Cette étude bénéficie d'une subvention de l'agence de l'eau Adour Garonne pour un montant de 14 900€ et de la DETR pour 8 940€. La réalisation des travaux est prévu pour 2018.

Parallèlement, une étude est en cours concernant la rue des écoles avec l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.



Base de loisirs

L'aménagement des bords du lac se poursuit. Les stationnements de véhicules ont déjà été revus afin de redonner aux berges leur aspect originel, ils seront restructurés dans la phase finale.

L'espace a été conçu comme une zone ludique, de détente offrant toutes les commodités aux visiteurs (aire de jeux, boulodrome, zone de pique-nique, terrain multisports, toilettes publiques, local pêche...).

L'ensemble du dossier a été présenté à la Région Auvergne-Rhône-Alpes en présence de M. Alain MARLEIX ancien ministre et conseiller régional ainsi qu'au FNDS (fonds national de développement du sport) dans le cadre de l'opération PARIS 2024 afin d'obtenir un maximum de subventions. L'opération est programmée pour 2018.



photo-montage

Eco-quartier de Menoyre



La première phase a vu le jour

Mme la Sous-Préfète, Mme et M. les Conseillers départementaux, Mme la présidente de la communauté de communes, le maître d'œuvre, les acteurs de l'Atelier Rural d'Urbanisme et les entreprises intervenantes, en présence des élus, ont inauguré cette 1^{ère} phase le 10 février 2017.

L'entreprise RMCL est en attente de l'intervention d'Orange pour la suppression de leurs poteaux afin de pouvoir réaliser l'aménagement de l'espace réservé aux conteneurs des ordures ménagères prévu à l'entrée de l'éco-quartier.

Labellisation éco-quartier

Suite à la signature de la charte de labellisation, le projet du nouveau quartier de Menoyre a été labellisé «éco-quartier 1^{ère} étape» fin 2016. Décidé à poursuivre son engagement, la commune, a déposé sa candidature pour la labellisation 2^{ème} étape.

Le dossier sera présenté en commission régionale le 28 septembre prochain.



Eclairage public

Deux mesures dans une démarche d'économie d'énergie et environnementale

Renouvellement des lampes à vapeur de mercure :

En 2016, une première tranche a été réalisée sur les villages du Liocamp, La Roucoule, Ensalers, La Grangeoune, Fô et Roudalzac. Le remplacement des lampes énergivores se poursuit : 30 lampes seront remplacées cette année.

A noter que cette opération programmée sur 4 années entraîne une diminution de la puissance souscrite et par conséquent, une réduction de la consommation d'énergie.

Extinction de l'éclairage public : enjeu économique et préservation de l'environnement nocturne.

Le Syndicat mixte du Parc Régional des Volcans d'Auvergne anime depuis 2010 un programme qui encourage les collectivités à s'engager dans des actions exemplaires dont la rénovation énergétique du patrimoine public et l'optimisation de l'éclairage public.

En octobre 2016, le Parc a été désigné Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ce qui lui a permis d'obtenir l'attribution d'une subvention en faveur de l'éclairage public au profit des collectivités adhérentes. Ce programme va permettre à la commune, par l'intermédiaire du Syndicat d'Energie du Cantal et à moindre coût, de s'équiper de l'ensemble des dispositifs nécessaires à la mise en place de l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans le bourg et les villages.

Cette opération réalisée au cours de la dernière semaine de juillet, participera à la réduction de la facture d'électricité de la commune.

Quelques lampes resteront allumées dans le bourg à proximité des lieux de vie (salle polyvalente, commerces...). Des modifications pourront être apportées en période de fêtes ou d'événements particuliers.



Patrimoine



Petite cité de caractère

Le conseil municipal, avec le concours du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a élaboré un nouveau document valorisant nos deux richesses naturelles : la pierre et l'eau qui sera présenté lors de la visite du jury d'homologation le mardi 12 septembre.



RPI Menet-Valette

Les contrats d'avenir : pour les agents intervenant aux écoles

Le contrat d'emploi d'avenir de Manon JONCOUX, embauchée mi-juin 2014, d'une durée de 3 ans maximum arrivant à son terme, se posait la question de la pérennisation de cet emploi.

Compte-tenu de l'accroissement des effectifs en maternelle et dans une volonté de maintenir la qualité d'accueil de nos écoles, le conseil municipal a décidé de créer un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, à temps partiel à raison de 25 heures hebdomadaires, affecté aux écoles et à la cantine.

Durant ces 3 années Manon, titulaire d'un CAP petite enfance, a fait preuve d'un grand savoir-faire et a enrichi ses compétences en suivant des formations en relation avec l'animation des temps d'activités périscolaires.

En conséquence, elle a été nommée à compter du 16 juin 2017 sur ce poste en tant que contractuelle.

En collaboration avec la Mission Locale de Mauriac, il a été décidé de renouveler le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Laura VAISSIERE à compter du 24 avril 2017, pour une durée déterminée de 2 ans sur un contrat d'avenir.

Cet emploi à temps plein est subventionné à hauteur de 75 % par l'Etat.

Vie scolaire

La municipalité s'est engagée pleinement afin d'offrir à l'ensemble des acteurs et des enfants les meilleures conditions d'accueil possible :

• Les travaux de la cantine scolaire :

A la rentrée de septembre, Laurence reprenait son service au milieu de nouveaux fourneaux, plans de travail et autres matériels neufs, aux normes sanitaires. Cette opération d'un coût de 29 000 € HT a bénéficié d'une dotation de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire du sénateur Bernard DELCROS.

Au printemps dernier les agents techniques ont repeint l'ensemble des menuiseries extérieures (volets, portes, fenêtres) ce qui harmonise l'aspect extérieur du bâtiment.

• Réduction du gaspillage alimentaire :

La cantine scolaire en partenariat avec le SYTEC (Syndicat de Territoire Est Cantal)-Service Environnement des Cramades se sont engagés dans le dispositif « 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire ». L'objectif de ce projet était de réduire le gaspillage de 30%, de promouvoir l'alimentation durable et les productions locales.



Chloé DERDAELE, animatrice de cette opération est intervenue au sein de la cantine afin de quantifier et d'évaluer le gaspillage. Le 27 juin dernier elle dressait un bilan des quantités gaspillées : il en ressort que moins de 50 grammes par jour et par enfant sont gaspillés. Ces résultats sont plus que satisfaisants compte tenu que la moyenne nationale est de 160 grammes. Ils sont particulièrement dus au travail de l'équipe intervenant à la cantine qui prend le temps d'accompagner et de sensibiliser les enfants tout au long du repas.

• Les nouvelles Activités périscolaires (NAP) le mercredi matin :

L'encadrement des groupes d'enfants sur différentes activités a mobilisé tout au long de l'année scolaire les 2 agents, Manon et Laura, les animateurs du Club des Bruyères (ateliers cuisine ou jeux de société) ainsi que Anne RATSIMBA qui leur a proposé des ateliers d'éveil musical.

Une année riche et bien remplie :

De nombreux projets pédagogiques

Lors du dernier conseil d'école, chacun des membres présents s'est félicité de la qualité de la scolarisation de nos enfants. Les nombreux projets pédagogiques ont mis en évidence l'investissement des enseignants et l'accompagnement remarquable des parents d'élèves, la municipalité apportant un concours souligné par tous les présents.

Fête de fin d'année :

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Encore une fois la salle polyvalente était comble, presque trop petite pour accueillir tous les spectateurs venus applaudir les enfants du RPI, très heureux et impatients de présenter un spectacle en tout point réussi.



Embellissement du cadre de vie

Nettoyage de l'environnement... ...encore un petit effort

Chaque année, des bénévoles se retrouvent pour cette opération de nettoyage. La quantité de débris récoltés montre l'intérêt d'une telle démarche. Chacun doit faire preuve de civisme et apporter son aide pour que notre commune soit encore plus propre, plus belle, plus accueillante.



Charte d'entretien des espaces publics

La commune de MENET a été labellisée au titre de la charte d'entretien des espaces publics (niveau 2).



Cette récompense met en avant la politique volontariste des services municipaux dans la limitation de l'usage des produits phytosanitaires au cours des opérations de désherbage.

Ce processus a été mené à terme grâce à l'accompagnement du groupe phyt'eau Auvergne, la FREDON et des financements de l'agence Adour Garonne.

Les nouveautés de l'été 2017

A l'initiative du conseil municipal et avec le concours des producteurs locaux, un marché estival semi nocturne vient d'être initié.

Une dizaine de producteurs proposent aux Menetois et aux visiteurs : miel, fromages, charcuteries, pizzas, fruits et légumes, volailles, pâtisseries...

Ces marchés hebdomadaires le mardi de 18h à 22h, devraient compléter harmonieusement l'existant, valoriser la richesse et la diversité des productions du terroir et permettre d'acheter les meilleurs produits locaux à la source.



Activités commerciales, artisanales et agricoles

- Vincent SEROUDE, Alexandre DELAHAYE s'installent comme jeunes agriculteurs sur notre commune. Goeffrey CHAUMEIL succède à Louis TOURNADRE.
 - Sébastien AMBLARD ouvre une épicerie et produits du terroir à l'ancien Economats sur la place du foirail.
 - Stéphane LARIVIERE offre ses services de mécanicien à domicile.
 - Yannick PELISSIER s'est installé comme maraîcher.
- Nous leur souhaitons une pleine réussite.

INFOS PRATIQUES

Mairie Tél. 04 71 78 30 69
Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, vend de 9h à 12h
lun, vend de 14h30 à 16h30

Agence Postale, Bibliothèque municipale

Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, ven et sam de 9h30 à 12h.

Recensement

Journée de défense et citoyenneté : les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie de leur domicile afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours. Les documents suivants doivent être fournis : pièce d'identité et livret de famille.

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tri sélectif

Utiliser les containers (papiers, verres, plastiques...) situés devant le parking du cimetière.

Cartes d'Identité

Les démarches sont à réaliser auprès de la Mairie de Riom-ès-Montagnes.

Le lundi de 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h à 12h.
sur rendez-vous

7 avril : conférence: 20h salle multi-culturelle

16 avril : bal du comité des fêtes 22h, salle multi-culturelle

21 avril : conférence; les murs en pierres sèches - 20h salle multi-culturelle

30 avril : bal du club des Bruyères (14heures), salle multi-culturelle et soupe au fromage.

8 mai : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe

13 mai : concours de pétanque de la «Ganoise» à 14h à Ensalers

13 mai : quine du club des Bruyères 14h salle multi-culturelle

14 mai : marché de printemps, vide greniers, concours d'art floral

21 mai : concours de pêche au coup avec lâcher de truites au Lac

27 mai : balade gourmande du château de Murat la Rabbe à Brocq suivie
d'un repas périgourdin en musique

24 juin : fête de la musique

Juillet Août : visites guidées de Menet tous les mardis matin à partir de 9h30

1 juillet : sortie fleurs

1, 2 et 3 juillet : fête patronale de la Saint Pierre

9 juillet : concours de pêche au coup au Lac

23 juillet : marché d'été

SYMPOSIUM International des SCULPTURES de PIERRE

du 10 au 21 juillet : symposium

14 au 17 juillet : stage Land Art

24 au 28 juillet : stage construction de mur en pierres sèches

XXXIVème NUITS MUSICALES

20 juillet : Boogie Woogie (JP Amoureux), 21h salle Saint Pierre

24 juillet : Musique baroque (Jorn Boysen), 21h Eglise St Pierre

29 juillet : concert violon-guitare (Gilles Colliard et José Sanchez), 21h Eglise St Pierre

2 août : chants et polyphonies corses (Sarrochi), 21h Eglise St Pierre

10 août : dîner concert musique irlandaise (Gerry Carter), 20h plein air

RENCONTRES ARTISTIQUES

17 au 21 juillet : exposition d'art africain tissu Wax du Bénin, chez Marguerite

23 juillet - 6 août : exposition peintres locaux artisanat, chez Marguerite

24 juillet - 5 août : stage tapisserie, Marcel Petit, salle multi-culturelle

7 au 12 août : stage de dessins et peintures, Géry Spriet

7 au 15 août : exposition des œuvres Bouchet et J. Lamy, chez Marguerite

8 et 9 août : stage mosaïque, Isabelle Gerbault

3 aout : les jeux du jeudi

4 août : fête du four de CRAYSSAC

6 août : fête du lac (pêche à la truite, jeux enfants et adultes, concours de pétanque, apéritif concert, barbecue au bord du lac)

11 août : accueil des Menétois

12 et 13 août : fête de la GANE

17 aout : les jeux du jeudi

17 août : randonnée (les monts du Cantal)

25 26 et 27 août : Enduro de carpe 40h remise des prix le 27 à 12h, buvette, barbecue

22 octobre : foire de la Saint Martin

27 octobre : concours de soupes

11 novembre : cérémonie et dépôt de gerbe au monument, conférence, exposition, plantation arbres au bosquet des « poilus»

8 et 9 décembre : Menet Téléthon

Retour en images sur l'année 2016

Bravo et Merci



marché / Vide grenier



Les nuits musicales



CLUB DES BRUYÈRES



fête du four de Crayssac



Anciens combattants



ACCA de Menet



Comité de la st Pierre



US Menet football



Symposium, pierres de Menet



Écho du Violon



Pêche la Menetoise



fête de la Cane



APE menet / Valette



Téléthon



Les vieux volants de la suzière